

Bachelier en gestion hôtelière orientation : arts culinaires

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Anglais III			
Code	ECHA3B54CLA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Paméla ANCION (pamela.ancion@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'apprentissage a pour objectif de continuer à développer la langue anglaise parlée et écrite. Elle vise à préparer l'étudiant à entrer dans la vie professionnelle (solliciter un emploi, rédiger des écrits commerciaux, converser au téléphone, présenter des informations de manière professionnelle, ...).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

2.1 Répondre aux attentes et anticiper les besoins de la clientèle actuelle et potentielle

2.2 Pratiquer l'écoute et l'empathie et fonctionner « orienté client »

Mng 2.10 Communiquer avec les différentes parties prenantes en langues étrangères tant à l'oral qu'à l'écrit, le cas échéant, dans un contexte multiculturel

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- utiliser un vocabulaire adapté à la correspondance et à la communication client en anglais dans le domaine de la gestion hôtelière et du tourisme

- formuler par écrit ou oralement des phrases en appliquant des structures grammaticales et lexicales adaptées à la correspondance commerciale et à la communication client en anglais

- tenir une conversation téléphonique de base en anglais fluide et structuré avec un client fictif dans le domaine de la gestion hôtelière et du tourisme

- acquérir le vocabulaire spécifique au monde du travail et l'utiliser tant oralement que par écrit

- rédiger un CV attractif en anglais

- rédiger une lettre de motivation en anglais cohérente avec son profil et ses attentes professionnelles être préparé à un entretien d'embauche en anglais

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

Contenu

- Correspondance commerciale : lettres et e-mails commerciaux
- Contacts téléphoniques
- Approfondissement des connaissances lexicales et grammaticales.
- Travail des compétences (orales et écrites) réceptives et productives en lien avec la thématique "monde du travail"
- Démarche de recherche d'un emploi (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche, Soft Skills)
- Travail des compétences (orales et écrites) réceptives et productives en lien avec la thématique "monde du travail"

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive, inductive, interactive et progressive
- Théorie
- Exercices dirigés
- Jeux de rôles, simulations
- Travail en autonomie
- Travail régulier
- Présentations orales
- Travaux écrits
- ...

Dispositifs d'aide à la réussite

- Exercices supplémentaires publiés sur ConnectED
- Exercices de révision
- Evaluation continue
- Questions/réponses
- Charte d'engagement de l'étudiant pour les activités d'apprentissage en langues étrangères année académique 2022-2023

Sources et références

- "English Vocabulary in Use Advanced" (McCarthy & O'Dell)
- Linguahouse.com
- TedTalk
- Youtube
- "Les 100 pièges de l'anglais" Jean Bernard Piat
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Documents
- Notes de cours
- Sites internet
- Videos

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'ensemble des activités d'apprentissage se base sur :

- les interrogations : composées de tests formatifs et d'épreuves évaluatives (en écrits et/ou en oral) qui vérifieront l'acquisition du vocabulaire et des principes grammaticaux indispensables à la pratique active de la langue
- dans la mesure du possible, pratique sous forme de séminaire avec réalisation de divers objectifs et travaux
- l'examen écrit en janvier, permettant aux étudiants de mettre en oeuvre leurs acquis
- La non participation à l'activité séminaire entraînera la note de PP pour l'UE (voir "dispositions complémentaires" ci-dessous)

- Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Les étudiants « diplômables » en janvier

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30				
Période d'évaluation	Exo	70			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Cette unité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur l'anglais. Exposés, instructions, explications, évaluations et autres outils pédagogiques seront partiellement voire complètement conçus en anglais.

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

En cas de non présentation de l'examen, la matière de l'année devra être présentée à la session suivante. Aucune dispense n'est accordée entre janvier et juin ou septembre. En cas de dépôt d'un CM pour l'examen, celui-ci ne sera pas réorganisé pour l'étudiant dans la même session d'évaluation et devra donc être présenté par l'étudiant à la session d'évaluation suivante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).